Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260320-20_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 Mars 2026 à 12h, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme MANZONI Sylvie, M. RICHARD Yvan, M. COSQUER Marcel, Mme GELIN Séverine, Mme DENOYER Bleuenn, M. LE BERRE Pascal, Mme TOSSER Sandra, M. LE HULUDUT, Mme VANDENBULCKE Claire, M. CHEVALIER Ugo, M. GIRAUDEAU Jean-Baptiste, Mme FOISNON Antonia, M. PLASSART François, Mme TROADEC Sterenn et M. Hubert LE LANN,

Absents excusés : Mme TARRIT Héloïse

Procurations : Mme TARRIT Héloïse donne procuration à Mme VANDENBULCKE Claire

Secrétaire de séance : Mme GELIN Séverine

DELIBERATION N°20 - 2026 : ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1er tour de scrutin
Nombre de bulletins : 15
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13
Majorité absolue : 8
Ont obtenu : La liste n°1, 13 (treize) voix

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :
- M. RICHARD Yvan, 1er Adjoint
- Mme GELIN Séverine, 2e Adjoint,
- M. COSQUER Marcel, 3e Adjoint
- M. TOSSER Sandra, 4e Adjoint

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
S. MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr